

dissolution partielle des tuyaux de plomb dans les eaux acides de l'Écosse. De quoi résulte l'acidité de ces eaux? Sûrement, en partie, de l'acidité des pluies entraînées dans les lacs et cours d'eau mal tamponnés. Les Écossais doivent composer avec des eaux douces, semblables à celles du Bouclier canadien. Au Canada, la plupart des centres urbains puisent leur eau potable de sources plus dures, mieux tamponnées. Mais qu'en est-il de la ville de New York? De l'évolution du *pH* de ses réservoirs? Je n'irais pas jusqu'à comparer la situation de l'Écosse à la nôtre, ne serait-ce qu'à cause de l'emploi plus rare, ici, du tuyau de plomb. Toutefois, il est bon de se demander quels autres métaux peuvent se retrouver dans nos eaux et quels en sont les effets.

Après avoir abordé les effets des métaux lourds, je me dois de souligner que les experts s'inquiètent surtout des dangers pour la santé de l'inhalation de fines particules. Il s'agit d'un tout autre domaine. On se préoccupe principalement des effets qui pourraient affecter les personnes souffrant de troubles respiratoires. Des recherches additionnelles s'imposent, les discussions se poursuivent, mais ainsi en va-t-il des pluies acides.

Nous savons que l'acidité croissante des pluies et des dépôts de particules résulte de la présence de sulfates et de nitrates (suivant un rapport de 70 p. cent et de 30 p. cent respectivement) dont les précurseurs sont l'anhydride sulfurique (*SO₂*) et les oxydes d'azote (*NO_x*). Tous ne s'entendent pas sur les transformations subies par ces produits dans l'atmosphère, mais les discussions touchent surtout les oxydes d'azote. Nous savons, toutefois, que les hautes cheminées destinées à alléger la pollution locale ne font que transporter plus loin le *SO₂* et les *NO_x* et, dans le cas du premier, permettent sa transformation en sulfates acides. Nous connaissons les sources de ces émissions polluantes dans nos deux pays. La modélisation climatique est une science relativement nouvelle, et les discussions se poursuivent quant à la précision de tel ou tel calcul sur le mouvement ou la transformation des polluants. De mon point de vue, ces controverses ne semblent s'attacher qu'à des détails, à savoir les retombées d'émissions d'une source donnée, en un point précis. Personne ne doute du fait que ces émissions atteignent l'atmosphère, se déplacent à distance et retombent sous une forme acide. Nous savons aussi que plus de la moitié des



"Nous avons résolument entrepris, au Canada, l'immense tâche de remédier aux pluies acides" — M. John Roberts, ministre de l'Environnement.

précipitations acides enregistrées au Canada nous viennent des États-Unis.

Réduire les émissions acidifiantes

Il n'existe donc qu'une solution. Nous devons réduire rigoureusement les émissions acidifiantes dans nos deux pays. Les techniques pour le faire existent, me dit-on. Un seul obstacle: le coût. Qu'en coûtera-t-il, et à qui?

Au Canada, nous étudions instamment la question, non pas pour nous décider d'agir, mais pour choisir les meilleurs moyens de faire le travail. Le gouvernement de l'Ontario a déjà pris des mesures en abaissant de 1100 tonnes sous le niveau de tolérance actuel les normes d'émissions qui concernent l'INCO et en lui ordonnant de réduire ses émissions d'encore 25 p. cent d'ici deux ans. Tout ne s'arrête pas là. Un organisme mixte Canada-Ontario mettra au point des normes d'émissions beaucoup plus rigides qui s'appliqueront au cours de la décennie. Nous voulons aussi exercer des pressions sur d'autres pollueurs importants, soit les fonderies et les usines thermiques. En d'autres termes, nous sommes en marche. J'ajouterai qu'une fonderie, actuellement en construction à Timmins (Ontario), épurera ses émissions de 97 p. cent de leur contenu de *SO₂*.

Le Canada et les États-Unis se sont engagés à conclure un accord pour régler le problème. J'ai le sentiment qu'un accord vraiment efficace mettra encore du temps à se réaliser....

Nous pressons donc nos voisins du Sud de conclure avec nous une entente intérimaire pour appliquer de part et d'autre les lois et règlements existants dans le but de réduire encore plus les émissions pendant que se négocie l'accord cadre.

D'aucuns s'opposent à une intervention unilatérale immédiate du Canada. Ils font valoir qu'il serait idiot d'imposer des contrôles coûteux aux Canadiens tandis que les émissions en provenance des États-Unis combleraient le vide que nous aurions créé. Cet argument ne tient pas compte de la localisation de certaines de nos sources d'émissions les plus importantes. Il ignore, en conséquence, le soulagement que de telles mesures pourraient apporter à certaines régions particulièrement vulnérables. Néanmoins, je trouve que cette opinion a suffisamment de mérite pour exiger que les États-Unis opèrent des réductions d'importance égale de leurs propres émissions. Je m'exprimerai sans ambages, il n'y a, pour moi, aucune raison que les écosystèmes du Canada — et je serai encore plus direct — que la population du Canada (les propriétaires de terrains de camping, les guides de pêche, les pêcheurs de profession, les bûcherons, les travailleurs de la forêt, les propriétaires et locataires d'édifices et, peut-être aussi, les asthmatiques et les autres personnes souffrant de troubles respiratoires) aient à compenser les tarifs réduits d'électricité dont jouissent les États producteurs de charbon du mid-ouest, lesquels tarifs sont bien inférieurs à ceux que paient les États de la côte est.

Une incompréhension au départ

Certains Canadiens ont émis des propos bien sombres en faisant référence à l'agression de l'environnement. Pour ma part, je condamne catégoriquement cette expression qui implique l'intention délibérée de faire tort. Il n'y a assurément aucune malice chez nos voisins d'où nous viennent les pluies acides et certainement pas chez nous qui leur en renvoyons des quantités moindres. La situation résulte d'une incompréhension fondamentale des conséquences de ce qui a déjà semblé être un moyen économiquement valable de contrôler les émissions, des cheminées

(suite à la page 8)